

Le gouvernement entame la liquidation des CAPA

« Dès le 1er janvier 2020, les CAP ne seraient plus consultées ni sur les mutations, ni sur les promotions ni sur les avancements. En clair, cela signifie que l'administration opérerait seule en ces matières, sans aucun contrôle collectif, laissant chaque fonctionnaire isolé face à sa hiérarchie et sans aucune garantie du respect de règles équitables et transparentes. Ainsi, sera rendue impossible la légitimation de toute décision. »

A l'initiative de la FSU, ce mardi 14 juin à l'ouverture des FPMA ((Formation paritaire mixte académique) où Monsieur le Recteur était présent, tous les commissaires paritaires de tous les syndicats ont décidé de faire une [déclaration commune](#), afin de dénoncer le projet de loi de transformation de la fonction publique qui mettra fin au paritarisme.



A la fin de cette déclaration, les commissaires paritaires ont quitté la salle afin de marquer significativement leur mécontentement ! Pour le SNUEP FSU, ce travail intersyndical est à saluer.

En signe de protestation, le SNUEP-FSU a aussi demandé aux organisations syndicales représentatives chez les PLP de ne pas siéger à la CAPA mutation du lundi 17 juin 2019 afin d'en provoquer le report.

Malheureusement, notre proposition n'a pas été majoritaire. Nous ne pouvons que déplorer ce manque d'unité qui laisse, dans l'avenir, le champ libre au gouvernement pour faire passer ces réformes sans opposition !

CE LUNDI 17 JUIN TOUS LES COMMISSAIRES PARITAIRES DU SNUEP-FSU SE SONT DECLARES GRÉVISTES ET UNE PARTIE A SIÈGE A LA CAPA POUR APPORTER NOS PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION AU PROJET DE MUTATIONS DES COLLÈGUES.



Nos commissaires paritaires à la CAPA de ce matin.



Beau rassemblement ce matin 17 juin devant le rectorat de Bordeaux



Valérie et Jérôme au rassemblement

CAPA Mouvement intra 2019

La CAPA des PLP du mouvement intra académique 2019 s'est tenue ce lundi 17 juin pour examiner les demandes des 347 candidats PLP. Suite à cette commission, nous avons transmis à l'ensemble de nos adhérents les résultats définitifs par mail.

Grâce au travail préparatoire de nos commissaires paritaires académiques, le SNUEP-FSU a présenté la majorité des propositions pour améliorer les mutations et permettre des mutations supplémentaires. Une très grande partie ont été retenues et nous espérons pouvoir améliorer les situations des collègues qui feront une demande de révision d'affectation pour la rentrée prochaine.

Pour rappel, toutes ces demandes devront parvenir par mail à la DPE (regis.alday@acbordeaux.fr, ce.dpe@ac-bordeaux.fr) jusqu'au 26 juin 2019, minuit. N'oubliez pas de nous envoyer une copie de votre demande afin qu'on puisse suivre votre dossier. Elles seront examinées le 4 juillet lors d'un groupe de travail de priorisation des demandes et le résultat définitif sera donné au dernier GT du 18 juillet. Les commissaires paritaires du SNUEP-FSU défendront bien sûr tous les dossiers parvenus avant le groupe de travail du 4 juillet. Dans notre déclaration liminaire, après avoir réaffirmé notre attachement au paritarisme et au rôle essentiel des commissaires paritaires dans l'accompagnement des carrières des PLP, nous nous sommes employés à démontrer combien étaient dangereuses les postures attentistes de certaines organisations syndicales face aux mesures annoncées par le gouvernement pour l'avenir de l'EPP.

CAPA Mouvement intra : déclaration

Si nous ne parvenons pas à changer le cours des événements malgré notre opposition forte aux nombreuses « réformes » en cours dans l'éducation nationale et la fonction publique, il y a de forts risques que nous participions à une des dernières CAPA de notre existence. Vous souffrirez donc que nous prenions un peu de temps pour vous faire part de toutes nos récriminations à propos du démantèlement de l'enseignement professionnel sous statut scolaire et de celui de la Fonction publique.

[Lire la déclaration](#)

Rappel des dates des différentes Commissions paritaires

- 1) Hors Classe (Circulaire académique et Fiche de suivi sur notre Espace Gérer sa carrière) La CAPA hors classe aura lieu le 10 juillet 2019. Le contingent concernant les PLP est de 126.
- 2) Classe exceptionnelle (Circulaire académique et Fiche de suivi sur notre Espace Gérer sa carrière) La CAPA de promotion de la classe exceptionnelle aura lieu 10 juillet 2019. Le contingent est de 69 (48 pour le vivier 1 et 21 pour le vivier 2)
- 3) Le 17 juillet affectation MA, contractuels CDI et probablement une partie des CDD.
- 4) Le 19 juillet 2019 affectation des stagiaires.
- 5) [Infos Stagiaires](#) concernant la rentrée 2019.

Contingents Classe exceptionnelle

	Total contingent 2019	Dont vivier 1	Dont vivier 2 MAXIMUM	Echelon spécial
Certifiés	346	268	78	53
PEPS	47	36	11	9
PLP	69	48	21	9
CPE	20	15	5	2

"On ne peut imaginer un rôle nouveau de la fonction publique que si l'on apure le passé" Anicet Le Pors

"On ne peut imaginer un rôle nouveau de la fonction publique que si l'on apure le passé. Il faudrait considérer toutes les modifications apportées jusqu'à présent au statut pour voir ce qui est pertinent et ce qui le dénature", a estimé Anicet Le Pors, ancien ministre de la Fonction publique et "père" du statut général, le 12 juin 2019 lors d'un colloque organisé par la FSU sur l'avenir de la fonction publique, en plein examen du projet de loi Dussopt au Parlement. L'ancienne ministre Marylise Lebranchu a de son côté pointé le pilotage de la fonction publique par Bercy.



Colloque : Quel avenir pour la Fonction publique ?

Voir la [Vidéo](#)

Daniel Guiraud, maire des Lilas, Anicet Le Pors et Marylise Lebranchu, anciens ministres PC et PS de la Fonction publique, et Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU.

En clôture de ce colloque, la FSU a lancé un appel pour la défense de la fonction publique et des services publics. Rappelant que c'est la fonction publique qui fait vivre les services publics qui "participent à la cohésion sociale du pays". La FSU réaffirme son opposition au projet de loi de transformation de la fonction publique, juge au contraire "urgent de conforter l'action publique en lui permettant d'évoluer".



Fonction publique : festival de critiques contre le projet de loi

12/06/2019

La FSU organisait ce 12 juin un colloque sur l'avenir de la fonction publique au-delà du projet de loi en cours d'examen au Sénat qu'elle juge « destructeur ». Avec comme invités, les deux anciens ministres en charge de la fonction publique, Marylise Lebranchu et Anicet Le Pors, ainsi que le maire des Lilas, Daniel Guiraud. Tous très critiques vis-à-vis de la réforme, ils se disent toutefois « optimistes » en raison de la forte demande de service publics qui existe dans la population.

La FSU, l'une des neuf organisations syndicales représentatives dans la fonction publique, veut continuer le combat, même si le gouvernement « prépare la fin de la fonction publique » et « refuse d'entendre » l'opposition unanime des syndicats à son projet de loi, selon les termes de sa secrétaire générale Bernadette Groison. A court terme, a été annoncé un nouveau rassemblement syndical fin juin.

[.....]Pour Marylise Lebranchu, ce texte « n'est pas une loi technique, c'est un tract politique ! La fonction publique en tant que telle vacille. Le service public a déjà vacillé. » Daniel Guiraud voit dans le projet de loi un texte « pernicieux et hypocrite car il crée les conditions d'une extinction du statut », rédigé pour la « start up nation » qui n'est « pas composée de fonctionnaires ».



Les neuf organisations syndicales de la fonction publique se mobiliseront le 27 juin 2019 contre le projet de loi Dussopt et pour le pouvoir d'achat

"Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FA-FP, FO, FSU, Solidaires, et Unsa de la fonction publique [...] appellent, ensemble, le gouvernement à entendre leurs demandes en matière salariale et concernant le projet de loi fonction publique" et "appellent à un rassemblement le 27 juin" devant Bercy. Cette mobilisation intervient à la veille du rendez-vous salarial du 2 juillet et en plein examen du projet de loi de transformation de la fonction publique au Sénat.



La tête de cortège de la manifestation contre le projet de loi de transformation de la fonction publique le 9 mai 2019 à Paris.

Difficultés des métiers à l'Education nationale : associer mieux les CHSCT

Le 21 mai, à l'occasion de la réunion du CHSCT ministériel, la FSU a interpellé le ministère de l'Education nationale sur l'absence de prise en compte des actes suicidaires dans ce ministère. En effet, aucun chiffre n'est communiqué et très peu d'académies ont mis en place un protocole de prévention.

Lors de cette réunion du CHSCT ministériel, les représentant-es de la FSU ont solennellement demandé, en présentant un avis adopté à l'unanimité, à être associé-es au travail annoncé le 2 avril dernier à l'Assemblée Nationale par Jean-Michel Blanquer lors des questions au gouvernement.

La FSU alerte depuis des années sur les difficultés d'exercice difficile des métiers de l'Education Nationale. Elle demande à ce que le CHSCT soit associé à l'élaboration de ce guide « *d'accompagnement des agents visés par des récriminations d'usagers* » en cours d'élaboration par les services du ministère, comme il l'est en général pour l'ensemble des documents relatifs aux risques psychosociaux.

Formations suivies pendant les périodes des vacances !

A saluer ce vote unanime défavorable lors du CTMEN du 12 juin 2019 sur le projet de décret portant création d'une allocation de formation aux personnels enseignants relevant de l'éducation nationale dans le cadre de formations suivies pendant les périodes de vacance des classes. Une nouvelle délibération du CTMEN aura lieu le 20 juin 2019.

« La FSU presse Olivier Dussopt de prendre des mesures de revalorisation salariale »

C'est le titre qu'a choisi l'AEF pour relater les démarches et les actions menées par la FSU pour dénoncer les dégradations, sociales et économiques, dans la fonction publique. Vous trouverez ci-dessous quelques extraits de cette publication :

"Les mesures du gouvernement n'ont cessé depuis 2017 d'affaiblir le pouvoir d'achat des plus de 5 millions d'agents de la fonction publique : gel de la valeur du point d'indice, remise en cause du protocole PPCR, mauvaise compensation de l'augmentation de la CSG, rétablissement du jour de carence. [...] Vous annoncez [...] un rendez-vous salarial pour le 2 juillet prochain. La FSU vous rappelle ses revendications et propositions", indique le syndicat dans un courrier adressé ce 13 juin 2019 à Olivier Dussopt. Le secrétaire d'État a demandé aux syndicats leurs propositions pour le 18 juin. Puis, l'AEF expose les principales revendications de la FSU :

Point d'indice

La FSU réclame toujours le dégel de la valeur du point d'indice, gelé depuis 2010 après une interruption en 2016 et 2017, le précédent gouvernement ayant octroyé une revalorisation de 1,2 % répartie sur ces deux années.

Compensation de la CSG

Comme toutes les organisations syndicales, la FSU juge insuffisante la compensation de la hausse de 1,7 point de la CSG intervenue au 1^{er} janvier 2018. Est notamment dénoncée l'indemnité compensatrice (1,67 % de la rémunération brute) qui sera dégressive à partir de 2020. Alors que dans le même temps, "les cotisations pour pension civile des fonctionnaires" sont passées "de 7,85 % en 2010 à 11,10 % en 2020", et en vue de leur alignement avec le secteur privé, constate la FSU.

Par conséquent, "pour maintenir le net à payer, il serait donc légitime d'intégrer à l'indemnité de compensation de la CSG au moins une partie de la hausse de la retenue pour pension civile", préconise le syndicat. Lors du CCFP du 4 juin, Olivier Dussopt aurait laissé la porte ouverte à des discussions sur ce chapitre, selon les syndicats.

Jour de carence

Instauré au 1er janvier 2018, le jour de carence pour maladie des agents publics (fonctionnaires et contractuels) fait l'unanimité contre lui. Le jugeant "autant injuste qu'inefficace" (l'Insee [ayant montré en 2017](#) que "le jour de carence appliqué en 2012 et 2013 a réduit 'fortement'" les absences pour raisons de santé de deux jours, mais augmenté celles de longue durée pour les agents de l'État"), la FSU réclame sa suppression.

Elle qualifie toutefois de "premier pas" "l'exonération du jour de carence pour les femmes enceintes obtenue dans le cadre du protocole pour l'égalité professionnelle" de novembre 2018 et intégrée depuis au projet de loi de transformation de la fonction publique en cours d'examen au Parlement (article 32).

Revalorisation salariale

Là encore, la revendication d'une revalorisation générale des agents publics n'est pas nouvelle. Outre le besoin d'une meilleure reconnaissance des agents, "c'est aussi une nécessité pour rendre les métiers de la fonction publique plus attractifs", souligne Bernadette Groison, demandant une augmentation de 10 % de la valeur du point d'indice ainsi que "le versement de 30 points d'indice pour" tous les agents.

Sont aussi revendiquées, dans la droite ligne des discussions menées en 2014-2015 dans le cadre du protocole PPCR, "des mesures générales sur les grilles : ajouts de points d'indice, réductions de durées d'ancienneté nécessaires pour les passages d'échelon, augmentation des contingents de promotions, fluidification des carrières pour atteindre l'indice terminal ainsi que la révision d'un certain nombre de situations dont, par exemple, le passage en A des personnels sociaux qui devrait être fait dans de meilleures conditions". La fédération réclame également des mesures spécifiques pour les contractuels.